

Les aéroports des territoires

La granularité au service des territoires



L'aéroport au service de l'attractivité des territoires

En complément des grands aéroports accueillant du trafic commercial, il existe des plateformes spécialisées dans l'aviation générale et d'affaires ou encore des aéroports de proximité desservant un territoire. Ces aéroports des territoires jouent un rôle clef pour l'attractivité économique et touristique de nombreuses régions, pour le transport sanitaire (dons d'organe et transport de patients), pour le travail aérien (surveillance des infrastructures critiques, photographie aérienne...) ou encore pour la lutte contre les incendies.

Ces aéroports peuvent également jouer un rôle crucial, dans le contexte de transformation accélérée de l'économie mondiale, pour favoriser des relocalisations industrielles souvent envisageables seulement dans des bassins d'emplois difficilement accessibles. Ces aéroports des territoires peuvent enfin s'affirmer comme des acteurs de la transition énergétique en produisant sur site des énergies décarbonées utiles à la fois à la décarbonation de l'exploitation aéroportuaire, à l'accueil de l'aviation bas carbone et à la desserte énergétique des communautés riveraines.

Le rôle de l'aviation générale et d'affaires

L'aviation générale et d'affaires constitue non seulement un réservoir d'emplois et de compétences non délocalisables lié à l'aviation mais soutient également le développement économique et social des territoires. Elle permet par exemple de fixer en région des centres de décision économique clefs comme les sièges de grandes entreprises ou de PME et ETI à rayonnement national ou international. L'aviation générale et d'affaires est aussi un moyen de transport alliant souplesse et rapidité. Elle est donc parfaitement complémentaire des mobilités ferroviaires et routières pour relier efficacement les territoires. Ainsi, plus de 75 % des vols de l'aviation de

transport à la demande sont effectués entre des villes sans liaison ferroviaire à grande vitesse rapide et sans alternative par l'aviation de ligne régulière.

L'aviation générale et d'affaires est également une aviation utile. Le transport de personnes opère près de 80% de ses vols pour des déplacements à motif professionnel.

L'essentiel des heures de vols réalisées pour le « travail aérien » le sont pour des motifs relatifs au service au public et à l'intérêt général. L'aviation générale et d'affaires constitue de plus un creuset de l'aviation en contribuant largement à la formation des professionnels de l'aérien et notamment les pilotes.

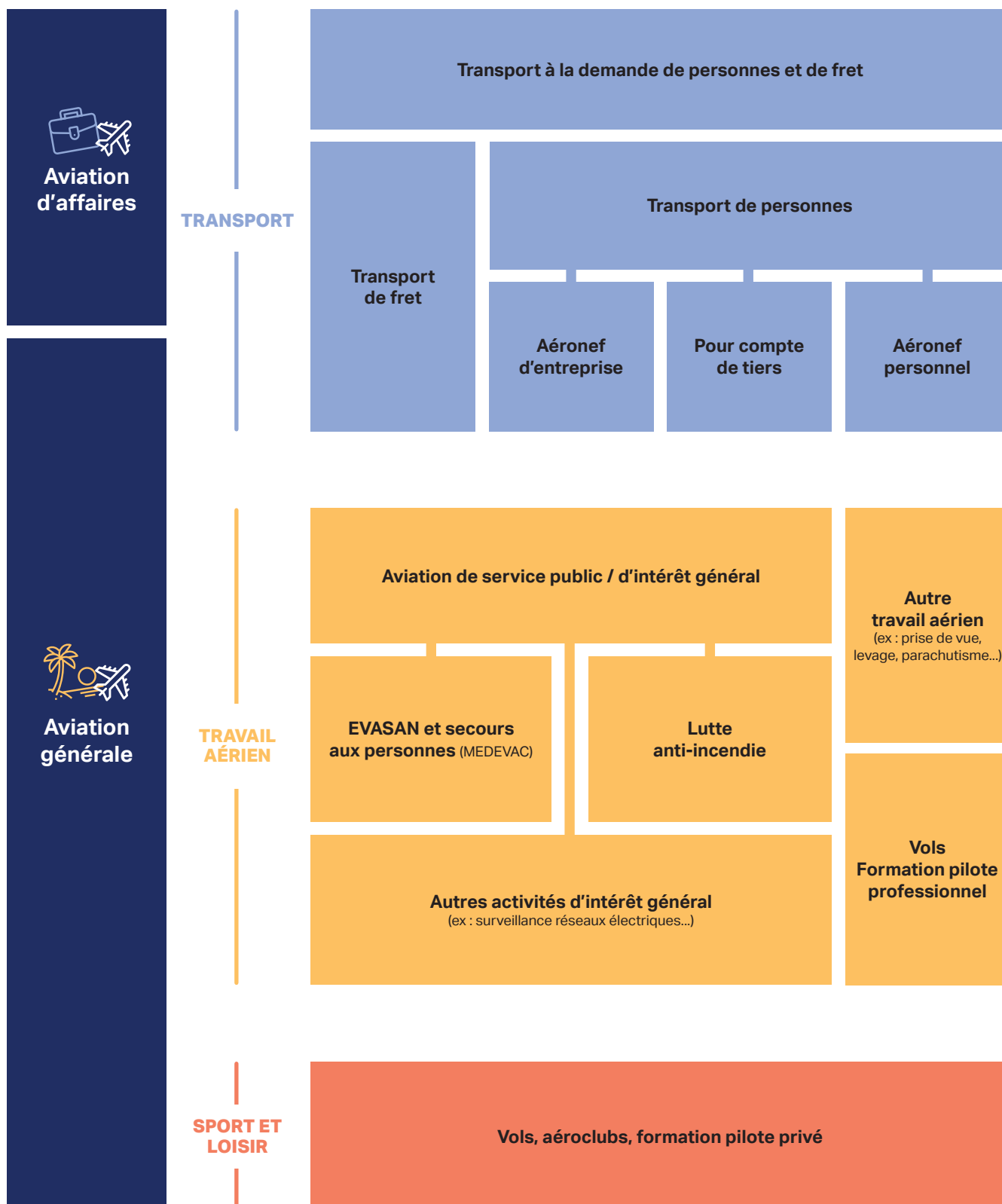
**« les aéroports
représentent moins
de 1% des dépenses
totales de transport des
collectivités locales. »**

Des mutations fragilisant les équilibres économiques des aéroports des territoires

Un certain nombre de mutations récentes fragilisent les équilibres économiques des aéroports de proximité et des plateformes spécialisées : le transfert d'un certain nombre de charges de l'État vers les collectivités locales propriétaires d'aéroport (matériel de navigation aérienne par exemple), la suppression de services régaliens pour raisons budgétaires (points de passage frontalier, service de contrôle aérien, etc.), la mise en œuvre de réglementations de plus en plus exigeantes et coûteuses, notamment en matière de sécurité et de sûreté, les évolutions du régime européen des aides d'État.

Au titre de l'aménagement des territoires, le réseau des aéroports de proximité et des plateformes spécialisées doit être pleinement soutenu. La préservation de ce réseau indispensable à l'économie des territoires requiert : la refonte du dispositif européen des aides d'État, la prise en compte de l'impact économique du désengagement de l'État, la mise en œuvre de politiques aéroportuaires régionales intégrant la diversité et la complémentarité des vocations aéroportuaires.

L'aviation générale et d'affaires : qu'est ce que c'est ?



Source : Étude Arthur D. Little, « Enjeux, opportunités et challenges pour l'aviation générale et d'affaires. », 2023

→ TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE

Chiffres économiques et émissions de CO₂ de l'aviation générale et d'affaires

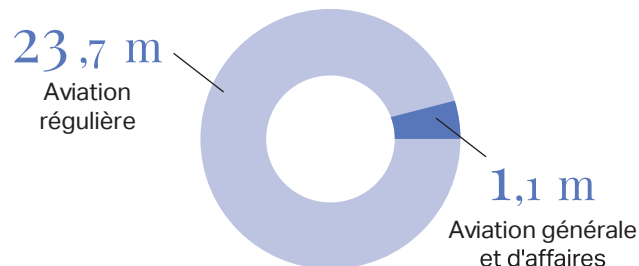
Chiffres économiques 2019, France

7,6 Mds €
Générés par la filière

500
Entreprises et organisations

36 000
Employés directement par la filière

Émissions de CO₂ 2019, France, milliers de tonnes de CO₂



Total : 1 093

378	Aéroclubs	39	Lutte anti-incendie
5	EVASAN	11	Vols de surveillance
15	Travail aérien	550	Aviation à la demande
44	Formation professionnelle		

Source : Étude Arthur D. Little, « Enjeux, opportunités et challenges pour l'aviation générale et d'affaires. », 2023

→ TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE

Au regard des enjeux d'aménagement du territoire, le financement public des aéroports des territoires a toute sa pertinence et sa légitimité. Il revient aux pouvoirs publics de le mettre en place dans une stratégie clairement définie et assumée.



Il s'agit aussi pour les pouvoirs publics d'accompagner l'aviation générale et d'affaires par le maintien des services régaliens nécessaires, par la simplification de la réglementation et par la préservation de la « péréquation » économique entre l'aviation régulière et l'aviation générale et d'affaires.

L'aviation générale et d'affaires ne représentent que 4,6% des émissions de CO₂ de l'aviation en France. Elle sera de plus le premier segment d'aviation décarboné avec les avions à motorisation électrique ou hybride et avec la massification des carburants aéronautiques durables.